

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 30 juin 2024

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander
(auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)



Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader ») (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2024, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2024. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds consiste à obtenir un revenu et à procurer une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres de capitaux propres; toutefois, d'autres types de titres produisant un revenu assimilables à des actions, à des titres de créance et à des titres du marché monétaire peuvent servir à atteindre cet objectif.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Crusader Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Crusader »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans des actions

canadiennes. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Le Fonds ne sera pas limité par des considérations sectorielles pour ses placements. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le Fonds a généré des rendements de 7,64 % pour la série A, de 8,24 % pour la série F et de 8,73 % pour la série O. Ce résultat se compare favorablement à celui de l'indice composé S&P/TSX, qui a généré un rendement de 6,05 % pour la même période.

Au 30 juin 2024, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 10,5 M\$, comparativement à 10,0 M\$ au début de la période. Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 154 700 \$ au cours de la période.

Le rendement du Fonds a été favorisé par les placements du portefeuille dans les secteurs de l'énergie et des matières, grâce à leur pondération plus importante qu'au sein de l'indice composé S&P/TSX. En général, les titres des secteurs de l'énergie et des matières ont mieux performé que l'indice S&P/TSX. Bien que les titres du secteur des services financiers aient été généralement surclassés par l'indice composé S&P/TSX, le placement du Fonds dans la Banque canadienne de l'Ouest s'est traduit par un surrendement significatif des titres de ce secteur au sein du Fonds par rapport à ceux de l'indice composé S&P/TSX.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Les placements importants en titres de FPI ont légèrement contrebalancé ces sélections favorables. Les titres de ce secteur du marché ont été généralement surclassés par l'indice composé S&P/TSX.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Les positions du Fonds ne divergent pas de façon significative des positions susmentionnées qui ont permis au Fonds de surclasser l'indice composé S&P/TSX. Le Fonds bénéficiera ainsi au maximum d'un rebond cyclique ou d'une expansion générale de l'activité économique.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 43 454 \$ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 47 849 \$).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 22 534 \$ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – 25 977 \$).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Faits saillants financiers

Série A

Période close le	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net par part¹						
Actif net au début	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$	9,66 \$	10,67 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,23	0,40	0,28	0,27	0,35	0,48
Total des charges	(0,13)	(0,25)	(0,24)	(0,19)	(0,15)	(0,26)
Profits (pertes) réalisés	0,16	(0,05)	1,88	1,18	(3,56)	(2,65)
Profits (pertes) latents	0,53	(0,88)	(0,21)	1,21	(0,10)	1,64
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,79 \$	(0,78) \$	1,71 \$	2,47 \$	(3,46) \$	(0,79) \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,04) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,08)	(0,12)	(0,11)	(0,05)	(0,16)	(0,27)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,08) \$	(0,16) \$	(0,11) \$	(0,05) \$	(0,16) \$	(0,27) \$
Actif net à la fin^{2,3}	11,29 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$	9,66 \$
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative ⁴	214 459 \$	217 600 \$	1 405 974 \$	288 458 \$	260 884 \$	538 337 \$
Parts en circulation	19 003	20 607	128 394	32 903	40 622	55 745
Ratio des frais de gestion ⁵	2,33 %	2,33 %	2,33 %	2,33 %	2,34 %	2,56 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,53	2,41	2,46	2,45	2,53	2,56
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	22,4	219,22	224,62	91,83	55,30	45,90
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03	0,21	0,25	0,27	0,19	0,20
Valeur liquidative par part, à la fin	11,29 \$	10,56 \$	10,95 \$	8,77 \$	6,42 \$	9,66 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et de 0,80 % par an (1,00 % auparavant) pour les parts de série F.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Série F

Période close le	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net par part¹						
Actif net au début	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$	9,71 \$	10,57 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,24	0,44	0,28	0,28	0,35	0,47
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,13)	(0,10)	(0,08)	(0,14)
Profits (pertes) réalisés	0,10	0,02	1,94	1,11	(3,67)	(2,55)
Profits (pertes) latents	0,61	(0,5)	0,14	1,20	(0,19)	1,50
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,88 \$	(0,17) \$	2,23 \$	2,49 \$	(3,59) \$	(0,72) \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,06) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,14)	(0,22)	(0,02)	(0,17)	(0,22)	(0,27)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,14) \$	(0,28) \$	(0,02) \$	(0,17) \$	(0,22) \$	(0,27) \$
Actif net à la fin^{2,3}	11,37 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$	9,71 \$
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative ⁴	9 540 273 \$	8 979 889 \$	8 452 711 \$	2 625 560 \$	1 750 529 \$	3 888 088 \$
Parts en circulation	838 863	843 937	765 324	298 192	270 592	400 580
Ratio des frais de gestion ⁵	1,20 %	1,18 %	1,20 %	1,20 %	1,21 %	1,43 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,40	1,18	1,36	1,31	1,34	1,40
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	22,4	219,22	224,62	91,83	55,30	45,90
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03	0,21	0,25	0,27	0,19	0,20
Valeur liquidative par part, à la fin	11,37 \$	10,64 \$	11,04 \$	8,80 \$	6,47 \$	9,71 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et de 0,80 % par an (1,00 % auparavant) pour les parts de série F.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Série O

Période close le	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net par part¹						
Actif net au début	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$	10,25 \$	11,44 \$
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,24	0,46	0,30	0,28	0,36	0,50
Total des charges	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Profits (pertes) réalisés	(0,12)	0,11	2,12	1,16	(3,62)	(2,55)
Profits (pertes) latents	0,87	(0,59)	0,12	1,20	0,43	1,55
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	0,97 \$	(0,05) \$	2,50 \$	2,62 \$	(2,85) \$	(0,53) \$
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– \$	(0,13) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
À partir des dividendes	(0,20)	(0,45)	(0,19)	(0,24)	(0,43)	(0,66)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions^{2,3}	(0,20) \$	(0,58) \$	(0,19) \$	(0,24) \$	(0,43) \$	(0,66) \$
Actif net à la fin^{2,3}	11,65 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$	10,25 \$
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative ⁴	817 869 \$	847 841 \$	3 236 652 \$	3 301 079 \$	2 322 536 \$	3 054 167 \$
Parts en circulation	70 223	77 807	281 365	362 960	347 864	297 947
Ratio des frais de gestion ⁵	0,30 %	0,28 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	0,49	0,28	0,48	0,44	0,57	0,37
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	22,4	219,22	224,62	91,83	55,30	45,90
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03	0,21	0,25	0,27	0,19	0,20
Valeur liquidative par part, à la fin	11,65 \$	10,90 \$	11,50 \$	9,09 \$	6,68 \$	10,25 \$

Notes

- Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux normes IFRS.
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges de la période close et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an (2,00 % auparavant) pour les parts de série A et de 0,80 % par an (1,00 % auparavant) pour les parts de série F.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Frais de gestion

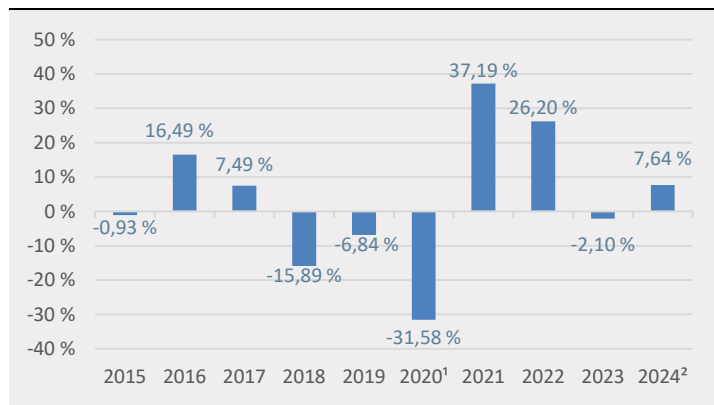
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an pour les parts de série A et de 0,80 % par an pour les parts de série F. Aucuns frais de gestion ne sont facturés au Fonds en ce qui a trait aux parts de série O, mais les investisseurs paient des frais de gestion négociés.

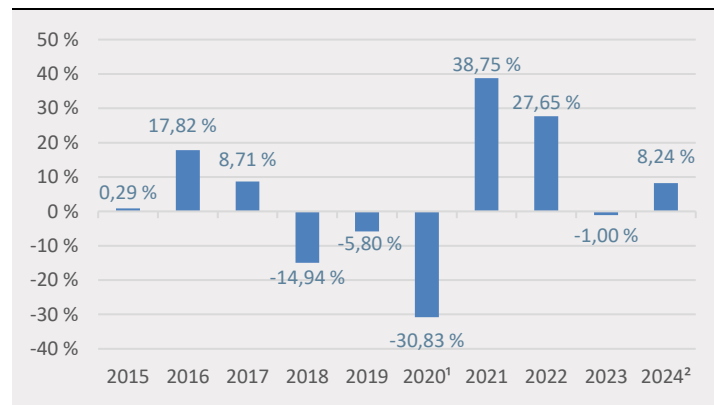
Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 1,00 % par an ont été versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 55,6 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

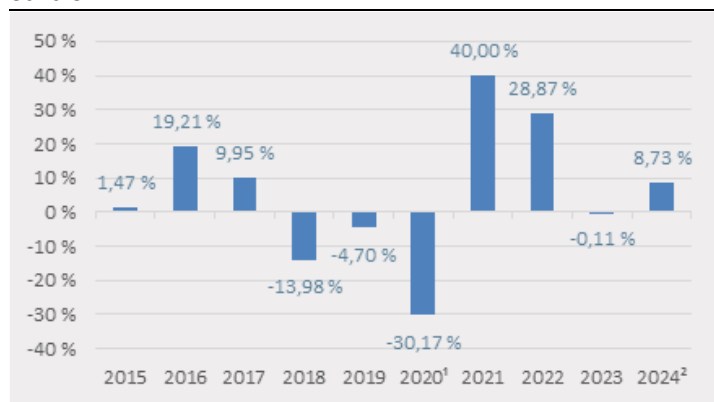
Série A



Série F



Série O



1 Rendement retraité pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. 2 Pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin.

Fonds de revenu d'actions Crusader Lysander (auparavant, « Fonds de revenu d'actions Lysander-Crusader »)

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2024

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements	
Mines Agnico Eagle Limitée	5,6 %
Banque canadienne de l'Ouest	5,5
Société Financière Manuvie	5,2
Banque Royale du Canada	4,5
Veren Inc.	4,5
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,4
Banque Nationale du Canada	4,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,3
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	4,2
Alamos Gold Inc.	4,2
Pfizer Inc.	4,1
Baytex Energy Corp.	4,0
Banque de Nouvelle-Écosse	4,0
Primaris Real Estate Investment Trust	3,9
Banque de Montréal	3,8
La Banque Toronto-Dominion	3,5
Boston Properties Inc.	3,3
Chemtrade Logistics Income Fund	3,3
B2Gold Corp.	3,1
Host Hotels & Resorts Inc.	3,1
Suncor Énergie Inc.	3,1
Ressources Teck Limitée	3,0
Canadian Natural Resources Ltd.	2,9
Dundee Precious Metals Inc.	2,9
Algoma Central Corp.	2,4
Total	97,2 %

	% de la valeur liquidative
Composition de l'actif	
Actions canadiennes	76,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Fiducies de revenu	9,1
Autres actifs moins les passifs	0,3
Actions américaines	13,7
Total	100,0 %
Composition sectorielle	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3 %
Énergie	18,8
Services financiers	51,8
Produits industriels	2,4
Matières	22,2
Autres actifs moins les passifs	0,3
Soins de santé	4,2
Total	100,0 %



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com